

INSTRUCTIONS SWISS POST GLS

Juillet 2018

LA POSTE 

En collaboration avec:



Table des matières

1	Introduction	3
1.1	A qui s'adressent ces instructions?	3
1.2	Contenu des présentes instructions	3
1.3	Validité	3
1.4	Contacts	3
2	Expédition de colis Swiss Post GLS	4
2.1	Prestations	4
2.2	Modalités d'expédition	5
2.3	Décision de taxation électronique (DTe)	7
2.4	Instructions pour le téléchargement de la décision de taxation électronique (DTe)	8
2.5	Importation dans l'UE: Indication du numéro EORI sur la facture	11
2.6	Importation sans accroc en France: Vérifier la validité du numéro EORI	12
3	Liens complémentaires	13
3.1	Prestations de base Swiss Post GLS	13
3.2	Prestations complémentaires Swiss Post GLS	13
3.3	Formulaires et modèles	13

1 Introduction

1.1 A qui s'adressent ces instructions?

Les présentes instructions s'adressent aux clients commerciaux qui expédient des colis avec Swiss Post GLS.

En respectant les présentes instructions, vous contribuerez à garantir la rapidité et l'efficacité du traitement de vos envois par Swiss Post GLS et par les partenaires étrangers du réseau GLS.

1.2 Contenu des présentes instructions

Les présentes instructions comportent les sections suivantes:

- Introduction
- Expédition de colis Swiss Post GLS
- Liens complémentaires

1.3 Validité

Les présentes instructions sont applicables à compter de juillet 2018. Des modifications sont possibles en cas d'extension ou d'adaptation de l'offre de prestations de la Poste.

1.4 Contacts

Point de contact pour les questions d'ordre opérationnel:

Service à la clientèle

Poste CH SA
PostLogistics
Swiss Post GLS
Service à la clientèle
Post-Passage 11
4002 Bâle

Téléphone 0848 858 686
(CHF 0.08/min. depuis le réseau fixe suisse)
infogls@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

Point de contact pour les questions relatives à l'offre:

Vente

Poste CH SA
PostLogistics
Swiss Post GLS
Vente
Post-Passage 11
4002 Bâle

Téléphone 0848 458 458
(CHF 0.08/min. depuis le réseau fixe suisse)
logistique.internationale@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

2 Expédition de colis Swiss Post GLS

2.1 Prestations

2.1.1 Introduction

Avec Swiss Post GLS, expédier des colis à l'étranger est simple comme bonjour: notre processus d'expédition a pour but de vous offrir le plus grand confort dans la mise en œuvre de votre logistique à l'exportation. Vous profitez de la facilité de dépôt des colis, d'un réseau de pays assurant une couverture optimale et d'options de dédouanement flexibles. Avec des prestations complémentaires attrayantes et des solutions sur mesure, Swiss Post GLS vous propose la «classe affaires» pour vos expéditions de colis à l'étranger.

2.1.2 Acheminement des colis

Que ce soit pour les colis individuels ou les envois en nombre, pour des expéditions ponctuelles ou régulières, avec **Euro Business Parcel**, tous les colis jusqu'à 40 kg parviennent à destination à l'étranger de manière sûre, rapide et économique, quel que soit le nombre de pays et de destinataires concernés. Le paiement des frais de dédouanement à l'étranger ainsi que des éventuelles taxes douanières et de la TVA se fait sur facture dans la plupart des pays. Pour le dépôt des colis, toutes les filiales de la Poste en Suisse, votre service de prise en charge de la Poste ou un service de porte à porte sont à votre disposition.

Découvrez vos possibilités d'embarquement dans la «classe affaires» pour les expéditions de colis à l'étranger

1. Dépôt des colis dans n'importe quelle filiale de la Poste
2. Remise à votre service de prise en charge de la Poste
3. Service de porte à porte (sur demande)

Vous trouverez les modalités d'expédition à la page suivante.

2.1.3 Dédouanement

Notre service de **dédouanement** vous offre l'assurance que votre charge de travail en vue du contrôle douanier des envois postaux est réduite au strict minimum. Le service spécial **EU-Clearance** permet même le dédouanement des colis dès l'arrivée à la frontière extérieure de l'Union européenne pour tous les pays de l'UE. Du point de vue de l'importateur étranger, vous endossez ainsi le statut d'un fournisseur EU. Votre facture commerciale est suffisante pour le dédouanement. Avec le dédouanement électronique à l'importation, la majorité des formalités douanières à l'importation peuvent être accomplies sur un mode informatisé à des conditions avantageuses, même sans importateur en Allemagne. Les frais de dédouanement ainsi que les taxes étatiques peuvent être répartis de façon flexible entre exportateur et importateur avec le système Inco-terms.

En outre, vous avez la possibilité de connecter vos systèmes informatiques directement aux systèmes de Swiss Post GLS en vue d'une efficacité de temps et de coûts maximum.

2.1.4 Services logistiques

Swiss Post GLS est aussi votre interlocuteur compétent pour tous les autres processus commerciaux en lien avec la logistique et vous garantit une efficacité et un service sur mesure pour vos exportations, du conseil en logistique à l'optimisation des processus, en passant par la mise en œuvre de solutions sectorielles et la prise en charge intégrale de la gestion des stocks et du commissionnement. Jugez-en par vous-même: nos conseillers à la clientèle sont à votre disposition.

Contact

Poste CH SA
PostLogistics
Swiss Post GLS
Vente
Post-Passage 11
Case postale
4002 Bâle

Téléphone 0848 458 458
logistique.internationale@poste.ch
www.swisspost-gls.ch/fr

2.2 Modalités d'expédition

2.2.1 Préparation des colis

Vous pouvez obtenir gratuitement le matériel d'étiquetage et d'expédition nécessaire via le site www.swisspost-gls.ch/fr ou sur demande à votre conseiller à la clientèle de la Poste.

Dimensions maximales par colis

Poids *	Long.	Hauteur	Largeur	Pourtour **
40 kg	200 cm	60 cm	80 cm	300 cm

* Certains pays peuvent appliquer des restrictions.

** Calcul: longueur + 2× hauteur + 2× largeur

2.2.2 Choix du mode de facturation du dédouanement

Vous avez le choix entre un dédouanement par pays (**service de dédouanement**) et le dédouanement spécial UE (**service EU-Clearance**). Les étiquettes inco-term permettent de répartir de manière flexible les frais de dédouanement et les taxes étatiques. Dans tous les cas, le coût du transport est à la charge de l'exportateur. Les frais assumés par l'importateur sont réglés sur facture du partenaire GLS local ou en espèces lors de la livraison.

Inco-terms 20/30/40: dans certains pays, le dédouanement requiert une procuration du destinataire.

Inco-term 50: jusqu'à max. EUR 22.– par destinataire (sauf pour la Turquie: jusqu'à max. EUR 30.–).

Pays individuel	Dédouanement UE	Dédouanement	Droit d'entrée	TVA
Inco-term 10 DDP	Inco-term 11 Import DE → UE	Exportateur	Exportateur	Exportateur
	Inco-term 15/17 DDP	Exportateur	Exportateur	Exportateur
Inco-term 20 DAP	Inco-term 21 Import DE → UE	Importateur	Importateur	Importateur
Inco-term 30 DDP, VAT Unpaid		Exportateur	Exportateur	Importateur
Inco-term 40 DAP, Cleared	Inco-term 41 Import DE → UE	Exportateur	Importateur	Importateur
	Inco-term 11 Cleared by Origin	Exportateur	Exportateur	–
	Inco-term 33 Cleared by Origin	Exportateur	Exportateur	–
	Inco-term 91 Cleared by Origin	Exportateur	Exportateur	–
Inco-term 50 DDU, Low Value		Exportateur	–	–

2.2.3 Etablissement de la facture commerciale

Des modèles de facture sont disponibles sur www.swisspost-gls.ch/fr.

Votre facture sert aussi de document douanier. Etablissez la facture en trois exemplaires originaux et collez l'étiquette inco-term sur la première facture.

Numéro EORI

En principe, dans l'Union européenne (UE), les opérations douanières sans numéro EORI ne sont pas possibles. C'est pourquoi le numéro EORI du partenaire contractuel doit être indiqué sur la facture lors de l'importation dans l'UE. Les envois destinés à des particuliers ne sont pas concernés par cette obligation.

Des informations complémentaires peuvent être consultées sur www.swisspost-gls.ch/fr (EORI – Importation dans l'UE).

Preuve d'origine préférentielle

Jusqu'à EUR 6000.–, un certificat d'origine suffit, la signature originale et le nom du signataire en caractères d'imprimerie devant figurer sur la facture. Au-delà de ce montant, il est nécessaire de joindre un certificat d'origine avec numéro d'autorisation douanière ou un formulaire EUR.1.

Etablissement du certificat de circulation des marchandises EUR. 1 et EUR-MED

Le certificat de circulation des marchandises EUR.1/EUR-MED est établi sur la base d'une facture commerciale de détail et doit toujours être joint sous forme physique aux colis. En cas d'exportation groupée de colis avec des articles EUR.1/EUR-MED et d'autres articles n'entrant pas dans cette catégorie, il faut faire figurer à la fin de la facture récapitulative une énumération des articles sans EUR.1/EUR-MED et une autre des articles avec EUR.1/EUR-MED.

Exemple d'énumération au bas de la facture récapitulative à l'exportation

Enumération des marchandises/articles sans EUR.1 cumulés pour tous les destinataires

Numéro de tarif douanier	Origine	Poids net en kg	Poids brut en kg	Valeur marchande
6108.3100	CH	1	1,5	CHF 7200
8501.1010	CH	1,5	2	CHF 3800

Enumération des marchandises/articles avec EUR.1 cumulés pour tous les destinataires

Numéro de tarif douanier	Origine	Poids net en kg	Poids brut en kg	Valeur marchande
6108.3100	CH	2	2,5	CHF 25000
8501.1010	CH	1	1,3	CHF 4000

Mentions devant figurer sur la facture

- Nom, adresse, numéro de téléphone
- Numéro d'identification des entreprises (IDE) et n° TVA de l'exportateur suisse
- Nom, adresse et numéro de téléphone de l'importateur
- Numéro de la facture, date et lieu
- Numéros EORI des importateurs (pays de l'UE) et, le cas échéant, des destinataires
- Description détaillée des marchandises (pas seulement les numéros de catalogue / de pièces)
- Quantité, poids et pays d'origine
- Prix unitaire, valeur totale et monnaie
- Etiquette inco-term (sur la première facture)
- Bandes de contrôle du code à barres avec numéro de colis Swiss Post GLS
- Preuve d'origine préférentielle (cf. information ci-dessus)
- Composés organiques volatils (volatile organic compounds): étiquettes COV (sur toutes les factures) et teneur en COV en kilogrammes, en cas de demande de remboursement de la taxe d'incitation sur les COV
- Pour une distribution de transit (personne procédant elle-même au dédouanement) dans le pays de destination: étiquette «Delivery under Customs bond» (sur toutes les factures)

2.2.4 Etiquetage du colis et documentation

L'étiquette du code à barres (Maxi-sticker ou Minibulletin d'expédition) comporte deux bandes de contrôle: vous devez en apposer une sur la première facture commerciale et conserver la seconde pour le suivi du colis. **L'enveloppe contenant les documents douaniers** avec les factures doit être apposée à l'aide de la pochette transparente autocollante **sur l'étiquette** au niveau de la face la plus grande.

Plusieurs colis avec une facture commerciale

1. Collez l'enveloppe contenant les documents douaniers avec les factures sur le premier colis.
2. Collez sur les étiquettes des autres colis une enveloppe de douane vide.
3. Indiquez sur chaque enveloppe le nombre de colis (p. ex. 1/3, 2/3, 3/3).

Contenu de l'étiquette d'adresse

L'étiquette doit comporter le code ISO ou la désignation du pays de destination ainsi que le numéro de téléphone ou de mobile du destinataire. Avec le Minibulletin d'expédition, il faut une étiquette d'adresse séparée reprenant les mêmes indications.

2.2.5 Dépôt et suivi des envois

Le dépôt des colis se fait dans **n'importe quelle filiale de la Poste** ou par l'intermédiaire de son **service de prise en charge**. Pour des quantités importantes, il est possible d'opter pour une prise en charge **PickUp Service**. Pour le suivi des envois, vous pouvez utiliser le service gratuit Track & Trace sur www.swisspost-gls.ch/fr ou encore le **StatusMailer Service**, plus proactif. Afin de suivre vos envois dès la Suisse via le site www.poste.ch, veuillez noter le numéro de colis national (99...) sur l'enveloppe contenant les documents douaniers.



2.3 Décision de taxation électronique (DTe)

2.3.1 Introduction

Avec le système de dédouanement e-dec (déclaration en douane électronique), le déclarant en douane (dans ce cas Poste CH SA) reçoit la décision de taxation par voie électronique. La douane établit automatiquement la décision de taxation sous forme électronique (DTe) et la met à disposition, en général quelques jours après l'importation ou l'exportation. Elle fait office de certificat d'importation ou d'exportation et vous permet de demander le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée suisse.

2.3.2 Où puis-je me procurer la décision de taxation électronique?

1. La DTe peut être téléchargée sur le site www.poste.ch/evv-gls.
2. La DTe peut être reçue de façon automatique par e-mail.

2.3.3 Comment puis-je recevoir mon nom d'utilisateur et mon mot de passe?

Pour le premier login, veuillez utiliser comme nom d'utilisateur votre numéro de client figurant sur la facture Swiss Post GLS. Votre mot de passe correspondra au numéro postal d'acheminement de l'adresse de facturation.

Exemple

Nom login (numéro de client): 1234567

Mot de passe (numéro postal d'acheminement de l'adresse de facturation): 8046

Après le premier login, vous devez changer votre mot de passe vous-même de façon individuelle. Vous n'aurez pas besoin de vous connecter régulièrement, car la DTe vous sera envoyée automatiquement à l'adresse électronique que vous aurez indiquée.

Les conditions d'obtention de la décision de taxation restent inchangées.

Les avantages de la DTe et d'autres renseignements utiles figurent dans nos listes de questions et réponses sur le site www.swisspost-gls.ch/fr.

2.4 Instructions pour le téléchargement de la décision de taxation électronique (DTe)

2.4.1 Où puis-je trouver le numéro de l'envoi?

Le numéro se trouve sur le colis ou sur la facture de la Poste que vous avez reçue avec l'envoi.

- 1 Entrez le numéro d'envoi (exemple: 99.60.004733.00032495 ou 100000002756714).
- 2 Entrez le numéro postal d'acheminement de l'expéditeur ou du destinataire (exemple: 8057).
- 3 Cliquez sur «rechercher».

LA POSTE

Décision de taxation électronique à l'exportation...

Info > Contact >

Centre clientèle > Tous les services en ligne > Décision de taxation électronique à l'exportation (DTe)

Décision de taxation électronique à l'exportation (DTe)

décisions de taxation

numéro de la lettre de voiture/numéro d'envoi* 1 code postal de l'expéditeur/récepteur* 2

3 rechercher réinitialiser

numéro d'envoi date d'exportation nom code postal localité pays statut version [FR] business case

téléchargement

- 4 Vous voyez maintenant s'afficher tous les envois avec le même numéro d'envoi et le numéro postal d'acheminement.
- 5 Cliquez sur la case correspondant à la DTe souhaitée pour la sélectionner. Si vous voulez télécharger toutes les DTE, cliquez sur la case 5.1.
- 6 Cliquez sur le bouton «téléchargement» pour démarrer le téléchargement.

LA POSTE

Décision de taxation électronique à l'exportation...

Info > Contact >

Centre clientèle > Tous les services en ligne > Décision de taxation électronique à l'exportation (DTe)

Décision de taxation électronique à l'exportation (DTe)

décisions de taxation

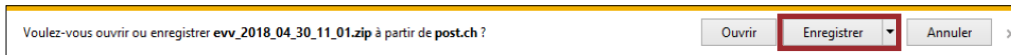
numéro de la lettre de voiture/numéro d'envoi* 72491737990 code postal de l'expéditeur/récepteur* 88046

rechercher réinitialiser

	le n° de dédouanement	lettre de voiture numéro d'envoi	date d'importation	nom	code postal	localité	pays	statut	version	[FR] business case
5.1	<input type="checkbox"/>									
5	<input type="checkbox"/>	100000007002310	72491737990 5950000	20.04.2018	4	8618	Oetwil am See	Suisse livré	1	Import

téléchargement 6

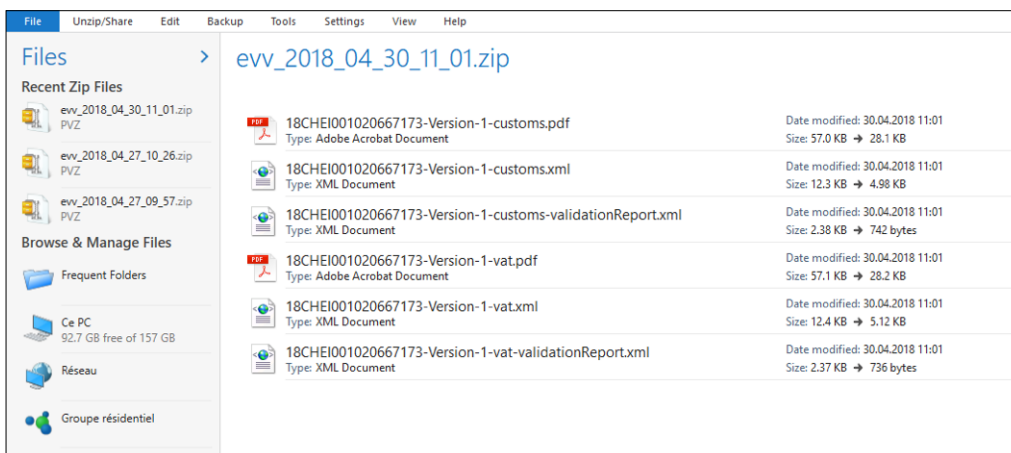
Une fenêtre s'ouvre avec la question «Voulez-vous ouvrir ou enregistrer ce fichier?». Cliquez sur «Enregistrer» et sauvegardez les fichiers à l'emplacement de votre choix. Vous avez aussi la possibilité d'ouvrir directement les fichiers.



Une fois le téléchargement terminé, vous pouvez ouvrir le dossier.



Ouvrez les fichiers PDF contenus dans le dossier.



2.4.2 Je n'arrive pas à télécharger le fichier. Pourquoi?

Il se peut que votre navigateur bloque le téléchargement. Cliquez sur la barre d'information puis sur «Autoriser temporairement les pop-up». Ensuite, actualisez la page en appuyant sur F5.

2.4.3 Je n'arrive pas à ouvrir/extraire le fichier téléchargé. Pourquoi?

Vous avez besoin du programme Microsoft standard WinZip ou d'un autre programme similaire de décompression de fichiers pour extraire le contenu du dossier.

2.4.4 Je n'arrive pas à ouvrir le fichier PDF. Pourquoi?

Vous avez besoin du logiciel Adobe Acrobat Reader ou d'un autre programme similaire pour pouvoir visualiser des fichiers au format PDF. Vous pouvez le télécharger en cliquant sur le lien suivant: [Adobe Acrobat Reader](#).

2.4.5 Le message d'erreur «La page ne peut pas s'afficher» apparaît. Que faire?

Supprimez l'historique de navigation (Microsoft Internet Explorer: Outils > Options Internet > Général > Supprimer).

2.5 Importation dans l'UE: Indication du numéro EORI sur la facture

2.5.1 Introduction

En principe, dans l'Union européenne (UE), les opérations douanières ne sont pas possibles sans numéro EORI. C'est pourquoi le numéro EORI du partenaire contractuel doit être indiqué sur la facture lors de l'importation dans l'UE.

2.5.2 Qu'est-ce qu'un numéro EORI?

Le système d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques EORI (Economic Operators' Registration and Identification) est la base de données centrale de tous les opérateurs douaniers dans l'UE. Le numéro EORI est attribué une seule fois par les autorités de l'Etat membre où le partenaire contractuel possède un siège.

2.5.3 Qui est le partenaire contractuel au sens d'EORI?

Votre partenaire contractuel est l'acheteur de la marchandise dans l'UE. Le numéro EORI du partenaire contractuel doit figurer sur sa facture.

2.5.4 Pourquoi le numéro EORI doit-il figurer sur la facture?

Le numéro EORI identifie le partenaire contractuel qui doit se tenir à la disposition des autorités douanières pour toute question relative au droit douanier et fiscal.

2.5.5 Quels partenaires contractuels ont besoin d'un numéro EORI?

Les entreprises et les personnes intervenant comme des opérateurs économiques vis-à-vis des autorités douanières européennes. Il s'agit de personnes physiques ou morales qui exercent des activités régies par la législation douanière dans le cadre de leur activité. Les importations de marchandises pour un usage privé n'entraînent pas d'obligation d'enregistrement. Il en est de même des importations d'entreprises qui n'ont pas de lien avec l'activité de base (p. ex. les cadeaux aux clients d'un cabinet d'architecte).

2.5.6 Que se passe-t-il en cas de numéro EORI erroné ou manquant?

Si le numéro EORI est manquant ou incomplet, l'envoi reste bloqué jusqu'à ce que le numéro ait été fourni.

Si le numéro EORI ne peut pas être fourni en temps voulu, l'envoi est retourné à son expéditeur à titre onéreux.

2.5.7 Comment peut-on vérifier la validité d'un numéro EORI?

Vous pouvez saisir le numéro EORI sur le site suivant:

http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_validation.jsp?Lang=fr

Si le numéro EORI est valide, le nom et l'adresse du partenaire contractuel s'affichent ou simplement la mention «This EORI number is valid».

2.5.8 Est-il possible de procéder à une importation alors que le partenaire contractuel est en attente d'attribution du numéro EORI?

Oui. Dans ce cas, veuillez remettre à Swiss Post GLS, avec la facture, une copie de l'inscription complète effectuée auprès des autorités compétentes.

2.5.9 Le numéro EORI est-il nécessaire pour tous les envois?

Non. Les envois de marchandises à des entreprises ou des personnes qui ne remplissent pas les critères définis pour les opérateurs économiques sont dispensés de cette obligation. Dans ce cadre, il s'agit en général d'importations de marchandises destinées à un usage privé.

2.5.10 Auprès de quelles autorités le partenaire contractuel peut-il demander le numéro EORI?

Vous trouverez les autorités compétentes à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_home.jsp?Lang=fr

2.5.11 Indication incomplète du numéro EORI

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Poste facture le surcroît de travail occasionné par l'indication manquante, erronée ou incomplète du numéro EORI. Les frais de traitement se montent à CHF 25.– par numéro EORI incomplet, manquant ou erroné.

Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à Swiss Post GLS au numéro 0848 458 458 ou à l'adresse logistique.internationale@poste.ch

Nous vous remercions de votre coopération et nous réjouissons d'être votre partenaire pour vos exportations vers l'Europe!

2.6 Importation sans accroc en France: Vérifier la validité du numéro EORI

2.6.1 Introduction

Les importations en France nécessitent des factures commerciales comportant des numéros EORI valides. Ces derniers temps, Swiss Post GLS a constaté de plus en plus souvent que les numéros EORI indiqués n'étaient pas enregistrés auprès d'EORI. Sans numéro EORI enregistré, les autorités douanières ne peuvent pas traiter les envois. Ces importations restent alors bloquées à la douane, jusqu'à ce que le numéro EORI du partenaire contractuel compétent ait été enregistré dans l'UE.

2.6.2 Pourquoi les numéros EORI figurant sur la facture commerciale ne sont pas enregistrés auprès d'EORI?

Les numéros EORI français se composent du «numéro SIRET» précédé du préfixe du pays «FR». Du fait de cette particularité, les partenaires contractuels français connaissent leurs numéros EORI avant l'enregistrement et la confirmation par EORI. En tant que partenaire contractuel, on oublie souvent de s'inscrire auprès d'EORI, condition requise pour générer un numéro EORI valide. Les numéros EORI non enregistrés sont ensuite transmis à des exportateurs suisses.

2.6.3 Quelle est la composition du numéro EORI français?

Les numéros EORI français se composent du préfixe du pays «FR» et du «numéro SIRET» de 14 chiffres (exemple: FR12345678910119).

2.6.4 Comment vérifier la validité d'un numéro EORI?

Vous pouvez saisir le numéro EORI sur le site suivant: http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_validation.jsp?Lang=fr

Si le numéro EORI est valide, le nom et l'adresse du partenaire contractuel s'affichent, ou simplement la mention «valid».

2.6.5 Où se trouve le formulaire d'enregistrement auprès d'EORI?

Vous trouverez le formulaire d'enregistrement sous le lien suivant: https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13930.do

2.6.6 Après de quel bureau de douane le partenaire contractuel peut-il demander le numéro EORI?

Vous trouverez le service compétent sous le lien suivant: http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds2/eos/eori_home.jsp?Lang=fr

2.6.7 Est-il possible de procéder à une importation tandis que le partenaire contractuel attend que son numéro EORI lui soit attribué?

Oui. Dans ce cas, veuillez remettre à Swiss Post GLS, avec la facture commerciale, une copie de l'inscription complète soumise à EORI.

2.6.8 Indication incomplète du numéro EORI

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Poste facture le surcroît de travail occasionné par l'absence d'indication ou l'indication fautive ou incomplète du numéro EORI. Les frais de traitement se montent à CHF 25.– par numéro EORI incomplet, manquant ou erroné.

Contact

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Swiss Post GLS au numéro 0848 458 458 ou à l'adresse logistique.internationale@poste.ch

Nous vous remercions de votre coopération et nous réjouissons d'être votre partenaire pour vos exportations vers la France!

3 Liens complémentaires

3.1 Prestations de base Swiss Post GLS

Swiss Post GLS Euro Business Parcel

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/factsheet-gls-ebp.pdf?la=fr&vs=7>

Dédouanement à l'importation automatisé en Allemagne

<https://www.post.ch/-/media/post/gk/dokumente/factsheet-elektronische-einfuhrverzollung-deutschland.pdf?la=fr&vs=3>

3.2 Prestations complémentaires Swiss Post GLS

Prestations complémentaires Swiss Post GLS

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/factsheet-gls-zusatzleistungen.pdf?la=fr&vs=4>

Retours expédiés d'Allemagne dans carton de groupage

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/factsheet-retourenloesung.pdf?la=fr&vs=3>

StatusMailer-Service – Suivi des envois

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/factsheet-statusmailer-service.pdf?la=fr&vs=1>

3.3 Formulaires et modèles

Formulaire AddOn Insurance

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/zusatzversicherung.xlsx?la=fr&vs=6>

Ordre Pick & Ship / Pick & Return

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-formular-auftrag-spi-logistics-pick-shop-return.docx?la=fr&vs=4>

Modèle d'adressage de palette

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-vorlage-palettenanschrift.docx?la=fr&vs=3>

Mandat Enlèvement de palettes

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/auftrag-palettenabholung.docx?la=fr&vs=1>

Modèle de facture exemple

<https://www.post.ch/-/media/post/swiss-post-gls/dokumente/gls-vorlage-rechnung-beispiel.doc?la=fr&vs=2>

07.2018 PL

Poste CH SA
PostLogistics
Wankdorfallee 4
3030 Berne

Téléphone 0848 888 888
serviceclientele@poste.ch
www.poste.ch/services-en-ligne

